



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 3 septembre 2020

Membres présents :

AMY	Alain	MEIENHOFER	Laurent
BARONE	Pascal	OBERSON	André
BIRCHER	Jakob	PATUREL	Jacques
BLONDEL	Stéphane	RICHOZ	Claude
CHARLTON	Brian	ROUGE	Olivier
CODEREY	Paul-Auguste	ROUSSEIL	François
CRISINEL	André	SAÏD	Naaman
CRISINEL	Nicolas	SANDOZ	Philippe
DENERIAZ	Christian	SCHLAEPPI	Robin
DIRAC	Richard	STAEHLI	Nicolas
EHRWEIN LUTHI	Jacqueline	SUTER	François
FRANGIONI	Francesco	TSCHUDI	David
GREGOIR	Bruno	VALLE	Antonio
GUILLEN	Carlos	VENZI	Christian
LEUBA	Jean-Samuel	VOLLENWEIDER	Marc-Aurèle
LUTHI	Jean-Claude		

Membres excusés

BLANC	Etienne	HUGUELET	Jacques
CEPPI	Eric	LECOULTRE	Jean-Daniel
CHABLAIX	Mary-Claude	LUDI	Jean-Marc
CLERC	Jean-Michel	MARGUERAT	Patrick
CONUS	Jean-Daniel	MONOD	Charles
DISERENS	Louis	PASCHOUD	Ludovic
DUGAN	Kilian	PASCHOUD	Olivier
FAVRE	Roger	PATTHEY	Eric
FONTANA	Jacques	PERRET	Sylvie
FOUVY	Laurent	ROD	Sébastien
GAY	Claude	ROD	Armand
GILLAN	Fernand	RODIEUX	Olivier
GRIVEL	Lucien	ROHRBACH	Fabien
HAEBERLI	Jean-Marc	SCHAER	Cédric
HIRT	Pierre	SCHLAEPPI	Pierre-Alexandre

1. Salutations du Président

Le Président Samuel Leuba salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

2. Remarques sur le procès-verbal de la dernière assemblée générale



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès-verbal du 6 juin 2019. La liste des présents sera corrigée avec l'ajout de Clerc Charlotte. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée

3. Rapport du Président 2019-2020

Mesdames, Messieurs les membres,

La présente Assemblée, qui aurait dû se tenir au début du mois de juin, a été repoussée en septembre en raison de la situation sanitaire que nous traversons.

Ce renvoi n'a pas soulevé de problème particulier pour votre Comité, puisque celui-ci parvient fort bien à mener sa barque sans en référer à l'assemblée générale.

Cela dit, c'est un plaisir pour votre Comité de vous retrouver aussi nombreux, malgré les circonstances.

Au vu des événements de l'année 2020, je ne peux pas simplement reprendre les rapports des années précédentes et n'en modifier que les dates pour vous rendre compte de l'activité qui a été menée cette année.

Si votre Comité n'a pas chômé, les activités pour les membres se sont trouvées énormément impactées aussi.

L'exercice a commencé normalement, par la pressée du millésime 2019. Le chef pressoir vous livrera son compte-rendu dans son rapport.

L'activité s'est poursuivie par le traditionnel concours de dégustation du « Fin Naze », durant la fête des Vendanges.

Notre archiviste remettra les diplômes après l'assemblée.

Même l'année 2020 a débuté de fort belle manière, puisque nous nous sommes retrouvés extrêmement nombreux le 13 février 2020, chez le vigneron du millésime, Paul-Auguste Coderey.

M. Coderey nous a fait visiter ses caves et déguster d'excellents crus. Qu'il en soit remercié.

L'étape suivante, selon le planning usuel était le cours de taille prévu à la « Capite romaine » le 21 mars 2020.

Si les convocations ont pu être expédiées, la manifestation a dû être annulée en raison du « confinement » ordonné par nos autorités fédérales.

La séance d'étiquetage, qui réunit normalement avec joie un certain nombre de nos membres, a aussi dû être annulée.

Le Comité a alors délégué la tâche de l'étiquetage à Paul-Auguste Coderey et à son étiqueteuse automatique.

Hélas, il s'est avéré que le format de l'étiquette ne permettait pas de déroger à un étiquetage manuel, somme toute sacré.

M. Coderey a donc dû « s'y coller » !

L'étape suivante était notre assemblée générale du début juin, qui a également dû être renvoyée.

S'en est suivie une magnifique éclaircie, puisque nous avons pu organiser la remise, à chaque membre, des bouteilles du millésime 2019, les 20 et 24 juin 2020, toujours dans les caves de notre vigneron.

Ce furent deux très jolis moments qui connurent un vif succès, puisque la quasi-totalité des cartons ont été emportés par les membres.

Ce fut un plaisir de partager la dégustation de ce millésime 2019, taillé et ciselé comme un diamant par Paul-Auguste.

Au moment du bilan, l'on ne peut que se réjouir de voir le succès rencontré par les manifestations qui ont pu avoir lieu durant ce dernier exercice.

C'est également un plaisir de voir l'arrivée de nouveaux membres.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Certains parlent de rajeunissement. Si l'on examine qui sont nos nouveaux membres, l'on ne peut que rester dubitatif ...

L'arrivée de nouveaux membres est toutefois nécessaire, pour pallier le départ ou la disparition d'anciens membres.

Nous espérons que cette arrivée de nouveaux n'aura pas pour effet de chasser les anciens !

A ce sujet, l'on ne peut que se réjouir de l'arrivée d'un nouveau vigneron de l'année, en la personne de Stéphane Blondel.

Enfin, j'invite chacune et chacun à venir, à l'occasion de la pressée, donner ses conseils éclairés de grands spécialistes.

Ce moment est toujours particulièrement apprécié.

Je vous remercie de votre attention et espère vous voir nombreux à nos prochaines manifestations.

Le Président,
Jean-Samuel Leuba

4. Rapport du Chef pressoir M. Patrel Jacques

C'est par une belle journée que notre 39ème pressée débute ce samedi 5 octobre 2019. Après un indispensable café-croissant pour se donner l'énergie nécessaire. L'équipe du matin commence par nettoyer et remonter le pressoir. Un peu plus tard dans la matinée, notre vigneron de l'année, Paul-Auguste Coderey, nous amène le raisin cueilli le matin-même par ses vendangeurs.

Première constatation, les grappes sont magnifiques. Au total, ce sont 120 caissettes représentant un poids total de 1864 Kg de raisin qui sont foulés puis déversés dans le pressoir. En fin de matinée, après le sondage qui révèle 80° degrés oechsle, sous la houlette de notre mage et avec la participation de notre séduisante marraine «Martine Kohler» quelque peu impressionnée par ce traditionnel cérémonial, nous procédons au traditionnel baptême de la pressée, qui portera cette année le nom « Capite romaine ».

Un magnifique rôti concocté par le chef Cheeky Willy du marché de Lutry réunit les 2 équipes du matin et de l'après-midi. Au terme du repas, le programme se poursuit par les habituelles opérations de serrage, brassage et enlèvement des corbeilles.

L'apéritif officiel clôt cette journée qui se termine par une agape partagée et bien appréciée par les derniers convives au Caveau Mafli.

En finalité, cette 39ème pressée s'est magnifiquement déroulée durant toute la journée avec quelques visites toujours bien appréciées afin de partager cette tradition de notre association. Tous les participants sont vivement remerciés pour leur engagement dans un magnifique esprit où la bonne humeur a régné en permanence, sans oublier les volontaires du dimanche matin qui ont permis la restitution de la cour du Château de Lutry jusqu'à notre 40ème pressée en 2020.

5. Rapport du caissier M. André Oberson

EXERCICE 2019/2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'exercice 2019/2020 se solde par une augmentation du capital de **1'002,84 CHF**, le nouveau capital de l'association étant de **26'796,14 CHF**.

Le solde de notre compte courant à la BCV au 30 avril 2020 est de **17'607,30 CHF**.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le stock des vins se monte à **11'365,84CHF** ce qui représente une augmentation de **493,94 CHF**. Par contre, celui des alcools forts (marc, grappa et cognac) à **1'075.- CHF** ce qui représente une diminution de **1'825,45 CHF** par rapport à l'année passée. Cette diminution s'explique par le fait que le comité a pris la décision d'amortir complètement le stock de cognac qui arrivait difficilement à se vendre et dont la qualité espérée n'était pas au rendez-vous.

Pour les produits :

- ❖ Les cotisations se montent à **12'790.- CHF** Au 30 avril, toutes les cotisations dues ont été payées.
- ❖ Les ventes de vin lors de la pressée et du Fin Naze ont rapportés **1'149.- CHF**.

Pour les passifs transitoires :

- ❖ **180 CHF** représente la cotisation d'un membre payée à double. Avec son accord elle sera mise en compte dans sa cotisation 2020 – 2021.
- ❖ **3'321,55 CHF** représente le solde encore dû au 30 avril au vigneron de l'année Paul-Auguste Coderey pour la pressée 2019 et à notre vice-président François Rousseil pour le renouvellement des étiquettes et pour l'achat des contre-étiquettes 2019.
- ❖ Enfin, la provision de **CHF 1'400.-** constituée à l'issue de la sortie du 35^{ème} reste à disposition pour la prochaine sortie de notre association, soit le 40ème.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches. Je reste à votre écoute si vous avez des questions.

Lutry, le 3 septembre 2020

André Oberson
Caissier

6. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2019/2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont réunis au domicile du 1^{er} vérificateur, Bernard Gabriel, le 27 août 2020 à 16h30.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2019/2020. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2019/2020 se solde par une augmentation du capital de **1'002,84 CHF** et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2020 à **26'796,14 CHF**.

Nous avons également vérifié que le solde auprès de la BCV se monte au 30 avril 2020 à **17'607,30 CHF**.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

- ✚ D'accepter les comptes 2019/2020, tels que présentés.
- ✚ De donner décharge au caissier.
- ✚ De relever les vérificateurs de leur mandat.



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Les vérificateurs :

1^{er} vérificateur

2^{ème} vérificateur

Bernard Gabriel

Carlos Guillen

Lutry, le 3 septembre 2020

7. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat.

8. Admissions – Démissions– Exclusions–Décès

Admissions : M.M.

CRISINEL	Nicolas
PATHEY	Eric
FRANGIONI	Francesco
ROD	Sébastien
VALLE	Antonio
BLANC	Etienne
DUGGAN	Kilian
TSCHUDI	David

Le secrétaire propose d'accepter par acclamation tous les nouveaux membres.

Décès :

Nous avons le regret d'annoncer le décès de 2 membres durant l'année 2019-2020

Messieurs Philippe Thévenaz et Eric Bischoff

Le secrétaire demande à l'assemblée de se lever et d'observer 1 minute de silence en mémoire de ces 2 membres.

Démissions :

M.M. Yves-Alain Perret
Valentin Pilloud

Exclusions : néant

9. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Jean-Samuel Leuba pour l'exercice 2020-2021, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement.

M. Jean-Samuel Leuba remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

10. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président :	Jean-Samuel Leuba
Vice-président :	François Rousseil
Trésorier (nouveau)	Richard Dirac
Chef pressoir :	Jacques Paturel
Archiviste :	André Crisinel
Secrétaire :	François Suter

Le président remercie notre secrétaire sortant, André Auberson, pour tout le travail effectué avec talent.

11. Election des vérificateurs

M. Carlos Guillen est nommé 1^{er} vérificateur
M. Pascal Barone est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Francesco Frangioni accepte de fonctionner comme suppléant.

12. Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

Le vigneron pour l'exercice 2020-2021 sera M. Stéphane Blondel.
L'assemblée se réjouit d'accueillir ce jeune vigneron dans notre association.

13. Propositions individuelles, divers

- Le président prend la parole et annonce que pour la sortie de l'association, les événements ont changé la donne mais que le comité reporte l'événement pour 2021.
- Robin Schlaeppli, membre du comité d'organisation, annonce que la sortie anniversaire est prévue le 5 juin 2021 direction le Valais. La sortie se fera sans les conjoints.
- Dédé Crisinel demande à être remplacé à fin juin 2021.
- Le comité remercie le vigneron de l'année Paul-Auguste Coderey.
- L'assemblée remercie par applaudissement notre vigneron Paul Auguste Coderey pour tout le travail effectué pour le millésime 2019, il se voit décerner son diplôme du vigneron de l'année 2019 de l'association.
- Paul Auguste Coderey remercie le comité, l'archiviste, avec sa mémoire infailible, et tous nos membres. J'ai passé de très bons moments lors de cette année. J'espère effectuer une visite pour les membres en 2021 de ma capitale romaine.
- L'assemblée remercie par applaudissement notre vigneron Paul Auguste Coderey pour tout le travail effectué pour le millésime 2019, il se voit décerner son diplôme du vigneron de l'année 2019 de l'association.

L'assemblée est close à 20h18



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les traditionnels diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Dégustation du millésime 2019

Distribution des bouteilles aux membres.

Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité

Le secrétaire

François Suter